

13585



97B 1852

Société 2 MB Distribution

**Rapport du
commissaire aux comptes**
sur la situation de la société
(article L.223.43 du code de commerce)



KPMG Entreprises

Bureau d'Orléans
8 rue Albert 1er
45000 Orléans
France

Téléphone : +33 (0)2 38 24 13 00
Télécopie : +33 (0)2 38 24 13 29
orleans@kpmg.fr

Société 2 MB Distribution

Siège social : Saint-Arnoult en Yvelines (Yvelines) - 8 rue du Palais
Capital social : 50 000 F
RCS Versailles 413 221 730

Rapport du commissaire aux comptes

Madame, Monsieur,

Par décision unanime des associés, en date du 2 novembre 2000, nous avons été désignés afin d'établir un rapport sur la situation de la société conformément à l'article L.223-43 du code de commerce en vue de la transformation en société par actions simplifiée de la société à responsabilité limitée dont vous êtes associés.

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de cette mission.

Nos diligences ont été effectuées, à partir des comptes annuels arrêtés au 30 juin 2000, dans le cadre d'un examen limité complété de contrôles particuliers, conformément aux normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes.

Au 30 juin 2000, le montant des capitaux propres au bilan établi, avant affectation du résultat 1999/2000 se présente ainsi en francs :

▪ Capital	50 000
▪ Réserve légale, réserves autres	5 000
▪ Report à nouveau	156 752
▪ Résultat de l'exercice	953 068
Total des capitaux propres	1 164 821

Au cours de l'assemblée générale ordinaire du 8 décembre 2000, les associés doivent approuver ces comptes et affecter 643 058 francs en réserves ordinaires, les 310 000 francs restants étant distribués à titre de dividendes.



Cabinet membre de
KPMG International

Société anonyme d'expertise
comptable - commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance

Inscrite au Tableau de
l'Ordre à Paris sous le
n° 14-30080101 et
à la Compagnie
des Commissaires
aux Comptes de Versailles

Siège social
KPMG S.A.
2 bis, rue de Villiers
92309 Levallois Perret Cedex

Capital 21 988 400 F
Code APE 741 C
775726417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Le même jour, il sera proposé à l'assemblée générale extraordinaire des associés, l'augmentation de capital à hauteur de 212 382,80 francs, prélevés sur les réserves ordinaires. Le nouveau montant est ainsi de 262 382,80 francs permettant la transformation en société par actions simplifiée. Le nominal des parts sera élevé à 524,76 francs et exprimé en Euros, soit 500 parts de 80 Euros pour un capital global de 40 000 Euros.

Après approbation des comptes et approbation de l'augmentation de capital, les conditions seront réunies pour la transformation de votre société en société par actions simplifiée.

La valeur des biens composant l'actif social n'appelle pas de notre part d'observation.

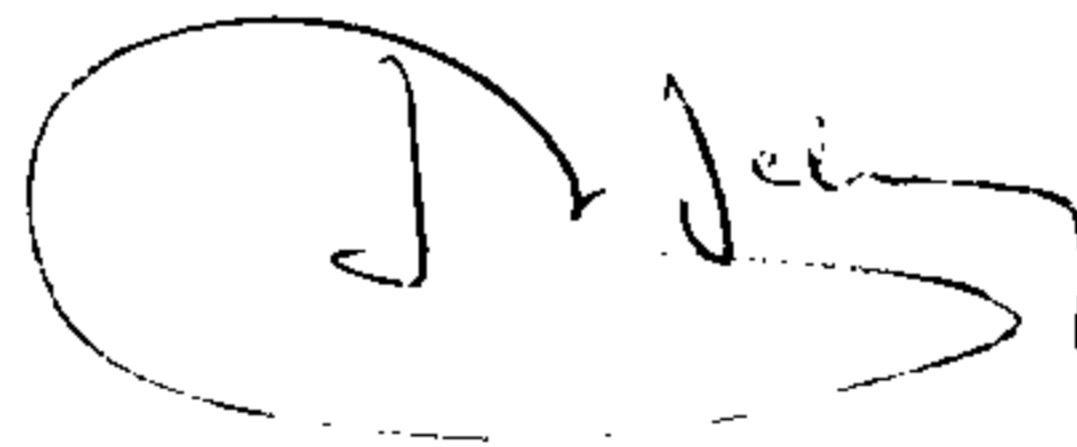
Le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas relevé d'avantage particulier au profit d'associé ou de tiers.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Orléans, vendredi 24 novembre 2000

Le commissaire aux comptes
KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Jean-Hervé Le Jéloux
Associé

Statut social obligatoire (article 33 A du code de commerce)

Désignation de l'entreprise : **2MB DISTRIBUTION** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
 Adresse de l'entreprise **B, RUE DU PALAIS 78730 ST ARNOULT EN YVELINES** Durée de l'exercice précédent* **12**
 Numéro SIRET* **41322173000018** Code APE **517Z**

Déclaration soucrite en		Exercice N, che le :		N. 1			
F <input checked="" type="checkbox"/> X <input type="checkbox"/> € <input type="checkbox"/>		30062000		300699			
cocher obligatoirement une case		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
Capital souscrit non appelé (V)		AA					
INCORPORABLES	Frais d'établissement*	AB	AC				
	Frais de recherche et développement*	AD	AE				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI	489 000	489 000		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	53 470	17 819	35 650	3 274
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BD	BC				
	Auxes titres immobilisés	DD	DE				
	Prêts	DF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI				
TOTAL (F)	IJ	542 470	17 819	524 650	3 274		
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU	58 575	58 575	13 280	
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	DW	30 843	30 843			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	3 584 775	3 584 775	354 482	
	Autres créances (3)	BZ	CA	42 225	42 225	78 702	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
	Disponibilités	CF	CG	93 954	93 954	272 942	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	17 221	17 221	3 716	
TOTAL (G)	CJ	3 827 595	17 819	3 827 595	723 123		
PASSIF	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (III)	CL					
	Primes de remboursement des obligations (IV)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (V)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (G + V)	CO	4 370 065	17 819	4 352 246	726 397		
ravit. (1) Dont droit de trait :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an	CR		
Classe de réserve immobilisations		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise ZMB DISTRIBUTION

		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000))	DA	50 000	50 000
	Prime d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	156 752	89 847
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours A10)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EI)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	953 068	185 904
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 164 821	331 752
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
		TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
		TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	66 256	506
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	50 499	92 686
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		78 867
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 192 009	195 784
	Dettes fiscales et sociales	DY	688 890	26 801
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	27 173	
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	162 595	
	TOTAL (IV)	EC	3 187 425	394 645
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 352 246	726 397
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	II		
(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	II		
		II		
		II		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 154 510	325 042
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	65 981	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le notice n° 2032

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 2MB DISTRIBUTION

	Exercice N			Exercice (N-1)	
	France	Exportation et Revenus intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA 4 946 973	FB 4 285 272	FC 9 232 245	541 546
	Production vendue { biens* services* }	FD	FE	FP	
		FG 7 212	FH 45 500	FI 52 712	200 000
	Chiffres d'affaires nets*	FJ 4 954 185	FK 4 330 772	FL 9 284 957	741 546
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO 30 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ 502	1
	Total des produits d'exploitation (2) (II)			FR 9 315 459	741 548
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS 6 843 515	300 050
	Variation de stock (marchandises)*			FT (45 295)	(13 280)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW 468 962	147 755
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX 31 815	45
	Salaires et traitements*			FY 354 259	
	Charges sociales (10)			FZ 150 561	2 265
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions* }		GA 9 593	8 368
			Sur actif circulant : dotations aux provisions	GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	GC		
	Autres charges (12)			GD	
	Total des charges d'exploitation (4) (III)			GE 3	
			GF 7 813 416	445 204	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG 1 502 043	296 343	
Bénéfices ou pertes	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)		GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		GL 13 795	3 861	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		GM		
	Différences positives de change		GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		GO		
Total des produits financiers (V)			GP 13 785	3 861	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*		GQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)		GR 3 886	5 108	
	Différences négatives de change		GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		GT		
	Total des charges financières (VI)			GU 3 886	5 108
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			GV 9 898	(1 246)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			GW 1 511 941	295 096	

Désignation de l'entreprise		2MB DISTRIBUTION			
				Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 019		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 019		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(2 019)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	556 854	108 192	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	9 329 245	745 410	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	8 376 176	558 505	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	953 068	186 904	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier - Crédit-bail immobilier	HP			
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	II			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	EX			
	(9) Dont transfert de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant joindre un état du même modèle)			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
AMENDES ET PENALITES			2 019		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	